

CAHIER 0597

**ÉTUDE DE L'EFFICACITÉ DE LA DÉVALUATION
DU FRANC CFA AU BÉNIN**

Bernardin AKITOBY¹

¹ Centre de recherche et développement en économique (C.R.D.E.)
et Département de sciences économiques, Université de Montréal

Mai 1997

Cette recherche a été réalisée dans le cadre du Programme d'analyses et de recherches économiques appliquées au développement international (PARADI), financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à titre de centre d'excellence et relevant du Centre de recherche et développement en économique (C.R.D.E.) de l'Université de Montréal et du Centre de recherche en économie et finance appliquées (CRÉFA) de l'Université Laval.

J'exprime ici ma profonde gratitude au PARADI pour son appui financier. Je remercie Adjovi Epiphane de l'INSAE, Tchabi Blaise du PNUD et Kodonon Félix de la Direction de la Prévision au ministère des Finances et de l'Économie.

ABSTRACT

This paper examines the effectiveness of CFA franc devaluation in Benin. Our results show that the nominal devaluation generate a real exchange depreciation, thanks to strict anti-inflation measures implemented. Although Benin international competitiveness is thereby restored, the trade balance is still in chronic deficit, two years following the devaluation. Such a behavior of the trade balance is due to the quantity-effects which are far from those expected. We also find that the agricultural sector does not respond very well to the improvement of relative prices.

Key words : devaluation, real exchange rate, stabilisation policy

RÉSUMÉ

La présente étude analyse l'efficacité de la dévaluation du franc CFA au Bénin. Les résultats montrent que la dévaluation nominale s'est traduite en une dépréciation réelle grâce aux mesures de stabilisation anti-inflationnistes mises en oeuvre. La compétitivité-prix extérieure a été restaurée, mais cela n'a pas suffi à résorber le déficit chronique du commerce extérieur. L'étude révèle que les effets-quantités de la dévaluation sont loin de ceux escomptés. Nous avons également noté que l'offre agricole n'a pas très bien réagi aux restructurations des prix relatifs.

Mots clés : dévaluation, taux de change réel, politique de stabilisation

1. INTRODUCTION

À l'instar de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne, le Bénin fut confronté, au milieu des années 80, à une crise économique et financière. Vers la fin de la décennie 80, l'insolvabilité de l'État, l'effondrement du système financier et la mauvaise tenue de tous les indicateurs macroéconomiques témoignaient de la gravité de la situation économique. Ainsi, en 1989, le PIB a diminué en volume de 2,9 %¹. Le déficit global de l'État atteignait 10,6 % du PIB². La dette extérieure représentait 350,5 % des exportations de biens et 80,9 % du PNB³. Quant au service de la dette, il accaparait 70 % des recettes d'exportation en 1990⁴. Le solde de la balance commerciale, structurellement déficitaire, se chiffrait à 101,9 millions \$ US en 1989.

Les causes de cette crise économique et financière sont à la fois internes et externes. D'abord, au plan interne, l'incohérence des politiques macroéconomiques et le rôle envahissant de l'État ont créé une instabilité macroéconomique et une mauvaise allocation des ressources. Ensuite, au nombre des causes externes, on peut citer la hausse des taux d'intérêt étrangers et la flambée du dollar américain qui ont particulièrement aggravé le coût de la dette extérieure. Mais, le principal facteur exogène tient aux chocs exogènes défavorables des termes de l'échange. En effet, l'évolution des cours des deux principaux produits d'exportation, le coton et l'huile de palme, traduit bien la nette détérioration des termes de l'échange du Bénin. Le prix réel international du coton a suivi une tendance baissière depuis 1951, si l'on exclut les légères remontées de cours en 1973 et 1976. Ainsi, il a chuté d'environ 76 % entre 1951 et 1989. La raison de cette dégradation presque continue réside dans la menace des fibres artificielles. Gwénola (1994, p. 10) estime que depuis les années 50 « la consommation des fibres artificielles croissait six fois plus vite que celle du coton ». La tendance du cours international de l'huile de palme n'est pas non plus à la hausse. En dépit des fréquents redressements de

¹ INSAE (1992), Comptes nationaux.

² Rapport sur l'état de l'économie béninoise.

³ World Bank (1996), *World Debt Tables, Volume 2, Country Tables*.

⁴ FAO (1995), « Analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la production agricole », Rapport technique, Bénin.

cours, le prix réel de l'huile de palme a accusé, en 1990, une baisse de 83 % par rapport à son sommet historique de 1950⁵.

Face à l'ampleur de la crise, les autorités béninoises se sont engagées, sous la houlette du FMI et de la Banque mondiale, dans des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS) visant à résorber les profonds déséquilibres macroéconomiques. De 1989 à 1994, deux PAS furent mis en oeuvre. Ils s'articulent autour de mesures d'ajustement interne : réduction du déficit budgétaire, réformes commerciales, agricoles et fiscales. Les résultats obtenus, de 1989 à 1993, étaient mitigés et fragiles. La croissance réelle du PIB a été élevée au-dessus de 3 % en moyenne de 1990 à 1993, mais le PIB per capita ne s'est accru en moyenne que de 1 % durant la même période. Le taux annuel d'inflation n'a guère dépassé 3 % de 1990 à 1993. Le déficit budgétaire global a été ramené à 4,7 % du PIB en 1993⁶. Par rapport à son niveau de 1989, l'endettement extérieur s'est alourdi d'environ 23 % en 1993, avec les ratios dette extérieure/exportations et dette extérieure/PNB qui demeurent très élevés, 256,9 % et 70 % respectivement⁷. Le déficit du commerce extérieur s'est considérablement aggravé, passant de 101,9 millions \$ US en 1989 à 197,8 millions \$ US en 1993, soit une hausse de 94 %.

Après analyse des résultats des politiques d'ajustement interne et, eu égard à la persistance des déséquilibres extérieurs, le FMI et la Banque mondiale ont conclu que l'ajustement réel avait atteint ses limites. En conséquence, ils estiment que seul un ajustement externe pourrait remettre l'économie du Bénin, comme celle des autres pays africains de la zone franc, sur un sentier de croissance durable tout en restaurant la compétitivité externe. Ainsi, le 11 janvier 1994, le franc CFA fut dévalué de 50 % par rapport au franc français⁸. Il s'agissait là d'un ajustement nominal sans précédent dans

⁵ Les données sur les prix du coton et de l'huile de palme proviennent de World Bank (1996), « Price Prospects for Major Commodities ».

⁶ INSAE (1994), Comptes nationaux du Bénin.

⁷ World Bank (1996), *World Debt Tables, Volume 2, Country Tables*.

⁸ La parité passe de 1 FF = 50 FCFA à 1 FF = 100 FCA.

une zone monétaire⁹ qui bénéficiait d'une fixité du taux de change depuis octobre 1948. Justifiant ce fort taux de dévaluation, le Directeur Général du FMI affirme qu'il a fallu « adopter un taux crédible qui permette d'écarter tout risque de nouvel ajustement à court ou moyen terme »¹⁰.

Dans les mois qui suivirent l'annonce de l'ajustement monétaire, plusieurs études ont été réalisées en vue d'analyser les effets du changement de parité sur l'économie de la zone franc. Du fait de la dynamique d'une dévaluation, ces travaux n'ont pu observer que les impacts à très court terme (moins d'un an)¹¹ qui sont essentiellement des effets-prix. Près de trois ans après le choc monétaire, les statistiques actuellement disponibles nous permettent de répondre à deux questions fondamentales qui ne pouvaient être résolues dans les premières études : la dévaluation du franc CFA a-t-elle été une réussite? Quels en ont été les effets structurels à moyen terme sur la compétitivité extérieure, la balance commerciale et la production agricole? Nous nous proposons ici d'aborder ces deux questions dans le cas du Bénin.

Le reste de l'étude est organisé comme suit : la deuxième section analyse les mesures anti-inflationnistes et l'évolution des prix. La compétitivité-prix extérieure est discutée dans la section 3. La section 4 évalue l'effet-quantité de la dévaluation sur le commerce extérieur. L'impact du choc monétaire sur la production agricole est traité dans la section 5. Enfin, la dernière section fournit une brève conclusion.

⁹ Le Bénin fait partie de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africain (UÉMOA) et, à ce titre, il partage le franc CFA avec les six autres membres de l'Union que sont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Togo et le Niger.

¹⁰ *Marchés Tropicaux* no 2514 du 24 janvier 1994, p. 53.

¹¹ Notons que les statistiques des prix et du commerce extérieur sortent avec plusieurs mois de retard. Par exemple, l'étude de Cogneau et al. (1996) sur le Cameroun n'a pu tenir compte des statistiques du commerce extérieur du deuxième semestre 1994. Par ailleurs, le cas du Bénin n'a pas fait l'objet d'une grande attention dans les revues scientifiques, comme l'ont été la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Cameroun.

2. LES MESURES ANTI-INFLATIONNISTES ET L'ÉVOLUTION DES PRIX

Pour que la dévaluation soit opérante, il faudrait limiter son impact inflationniste. Au lendemain du changement de parité FF/FCFA, des mesures de stabilisation de l'inflation furent mises en oeuvre. Ces mesures comportent une politique monétaire restrictive, une politique de maîtrise des salaires, un allègement de la fiscalité indirecte et un contrôle des prix.

La politique monétaire restrictive s'est traduite par un renchérissement du coût du crédit. Le 18 janvier, le taux d'escompte directeur de la BCEAO¹² est passé de 10,5 à 14,5 %. Le volume de crédit à l'économie a accusé une forte tendance à la baisse entre décembre 1993 et avril 1995, soit une chute de 34 % entre ces deux dates.

La non-indexation des salaires a été un instrument privilégié de lutte contre l'inflation. Ainsi, le gouvernement pouvait compter sur l'illusion monétaire pour réduire, en termes réels, les rémunérations. La réaction des centrales syndicales fut très vive. Le 7 mars 1994, elles lançaient une grève de 72 heures pour revendiquer une augmentation de 70 à 300 % des salaires. Pour toute hausse des salaires, le gouvernement n'a accordé qu'un taux modéré de 10 %. En plus, L'indemnité de résidence (10 % du salaire), suspendue en 1986, fut rétablie et le SMIG¹³ a été revalorisé de 46 %. Dans le secteur moderne de l'économie, le taux de croissance des rémunérations n'a guère dépassé celui de la fonction publique, puisque la politique salariale du gouvernement influence dans une large mesure celle du secteur formel.

La réforme de la fiscalité indirecte a contribué au ralentissement de la poussée inflationniste. En janvier 1994, la rationalisation du tarif douanier a permis de réduire l'éventail des taux. L'abaissement des droits de douane sur plusieurs produits de première nécessité visait à modérer l'effet du changement de parité sur l'inflation intérieure. Dans le même contexte, le sucre fut temporairement exempté de la T.V.A.

Enfin, à l'appui des mesures incitatives destinées à enrayer la spirale inflationniste, le gouvernement béninois a dû recourir au contrôle des prix. Le comité de lutte contre l'inflation a réalisé maintes descentes policières dans les marchés publics. Devant la

¹² Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest.

¹³ Salaire minimum interprofessionnel garanti.

flambée des prix des produits alimentaires, l'exportation des produits vivriers fut interdite. Les prix de certains produits tels que l'électricité, l'essence, les médicaments et les fournitures scolaires furent gelés.

Dans l'ensemble, le gouvernement a-t-il réussi à contenir l'inflation de l'après-dévaluation? Une analyse de l'évolution des prix de janvier 1994 à juin 1996 permettra de répondre à cette question.

Les statistiques de prix ne semblent indiquer aucun comportement d'anticipation de la dévaluation. En effet, au cours du trimestre précédent le choc monétaire, l'indice des prix à la consommation n'a progressé que de 4 % environ. Cette hausse est entièrement due à la poussée des prix des produits locaux, l'indice des prix des biens importés ayant légèrement baissé au cours de la même période.

À la suite de la dévaluation, les prix ont suivi une tendance fortement ascendante. En 1994, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 58 points, soit un taux annuel d'inflation de 54,35 %. L'impact inflationniste du changement de parité s'est inégalement réparti sur l'année. On a enregistré une forte poussée de l'IPC (33,7 points) sur le premier trimestre de 1994, avec un impact concentré sur le seul mois de janvier (20,6 points). Après une accalmie d'un trimestre, l'IPC s'est de nouveau inscrit sur une pente ascendante. Sa variation sur les deux derniers trimestres de 1994 est de 22 points.

La décomposition de l'IPC en trois postes de produits révèle que les produits alimentaires et manufacturés ont contribué presque dans la même proportion à l'inflation en 1994, avec des augmentations de 59,8 et 60,8 points respectivement. L'évolution de ces deux prix ressemble sensiblement à celle de l'IPC. À la faveur du gel ou de l'indexation progressive du prix des services publics, l'ampleur de la hausse de l'indice des prix des services a été moindre (40 points d'augmentation en 1994).

L'inflation n'a guère montré de signes de reprise en 1995, l'IPC n'ayant progressé que de 3,8 points, mais pour le premier semestre de 1996, la variation a déjà atteint environ 5 points. En matière d'inflation, si l'on compare le Bénin aux autres pays de l'UEMOA, on constate qu'il se situe dans le groupe des pays à fortes hausses de prix. En 1994, le taux d'inflation au Bénin (54,35 %) se situait largement au-dessus de la moyenne (36 %). Cette mauvaise performance est imputable à l'évolution conjoncturelle du Nigéria. Comme dans tous les pays jouxtant le Nigéria, « les flux d'échanges ont servi de courroie de transmission de la forte inflation au Nigéria (en particulier au second

semestre de 1994 »¹⁴. Par ailleurs, le commerce avec le Nigéria étant surtout informel, les mesures de contrôle de prix y étaient inopérantes.

En élevant le prix en FCFA des importations, la dévaluation devrait changer la structure des prix relatifs pour réorienter une partie de la demande vers les biens locaux. Les données montrent que le choc monétaire n'a pas réussi à creuser de façon durable le rapport des prix des produits locaux et importés. Au cours du premier trimestre de 1994, l'Indice des Prix des Produits Importés (IPPI) a subi une forte hausse d'environ 50 points, dont 46,6 pour le seul mois de janvier. Par la suite, sa croissance s'est quelque peu ralentie. Sur toute l'année 1994, l'IPPI n'a varié que de 65 %, ce qui confirme que le taux de dévaluation de 100 % ne s'est pas intégralement répercuté sur le prix des importations. Cet impact moins fort que prévu s'explique, entre autres, par la chute de la valeur CAF des importations et l'allègement des droits de douane sur certains biens de première nécessité¹⁵. Quant à l'indice des prix des produits locaux (IPPL), il a graduellement progressé sur toute l'année 1994, passant de 106,84 en décembre 1993 à 155,65 en décembre 1994. L'IPPL a atteint 168,43 en mars 1996, ce qui permet au rapport des deux indices de retrouver son niveau d'avant dévaluation¹⁶. Leenhardt (1994) explique bien les comportements économiques qui sous-tendent l'évolution de ces deux indices : « *...dans un premier temps, une hausse importante du prix de produits locaux ne fait que traduire un changement de la demande qui, abandonnant des produits importés devenus trop chers, se reporte sur des produits locaux jusqu'ici négligés et, par le jeu de l'offre et de la demande, ceux-ci augmentent plus que les produits auxquels ils se substituent (étant bien entendu qu'un écart important subsiste entre le niveau absolu des prix locaux et celui des produits importés)* ».

Ainsi, les consommateurs béninois, en réaction au changement des prix relatifs, ont décidé de substituer les produits locaux aux produits importés. La forte montée des prix

¹⁴ Cogneau, D. et al. (1996), « La dévaluation du franc CFA au Cameroun : bilan et perspectives ». *Économies et Sociétés* 33, janvier, p. 174.

¹⁵ Voir Gwénola, D. (1994), « La dévaluation du FCFA dans les pays africains de la zone franc », DIAL.

¹⁶ La convergence de ces deux indices a été observée dans la plupart des pays africains de la zone franc, suite à la dévaluation. Dans le cas du Cameroun, l'étude de Cogneau et al. (1996) montre que cette convergence est intervenue plus tôt, seulement 11 mois après le changement de parité.

locaux semble indiquer que l'offre interne n'a pu satisfaire cette nouvelle demande locale induite par la dévaluation. Par exemple, les Études sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux (ÉCVR) montrent qu'au moment où les ménages ont réduit, dans 78 % environ des cas, leur consommation de produits alimentaires importés, la production locale a été stable ou à la baisse dans 71 % des cas¹⁷. L'autre facteur qui pourrait expliquer la forte progression des prix locaux tient au contenu en importation du secteur industriel local; faute de données, on ne peut en connaître l'ampleur¹⁸.

De l'analyse des différents indices de prix, on peut conclure que l'impact inflationniste du changement de parité n'a pas été négligeable. Il importe maintenant d'apprécier l'inflation intérieure au regard de celui des partenaires commerciaux du Bénin.

3. LA COMPÉTITIVITÉ-PRIX EXTÉRIEURE

La dévaluation visait, entre autres objectifs, le rétablissement de la compétitivité externe de l'économie béninoise. Cet objectif ne sera atteint que si la dévaluation génère une dépréciation réelle du taux de change. Selon Edwards (1989), l'Indice d'Effectivité de la Dévaluation (IED) est l'indicateur le plus approprié pour mesurer l'effet du changement de parité sur le taux de change réel. L'auteur définit l'IED comme suit :

$$IED_k = \frac{\hat{TCR}_k}{\hat{TCN}_k} \quad (1)$$

où \hat{TCR}_k représente le taux de croissance du taux de change réel entre la période d'avant dévaluation et k périodes plus tard, et \hat{TCN}_k désigne le taux de dévaluation durant la même période. Le taux de change réel, retenu dans nos calculs, se définit comme suit :

P et P* représentent les indices des prix intérieurs et étrangers respectivement. Nous avons choisi, comme indice des prix étrangers, la moyenne pondérée des prix des dix

¹⁷ PNUD, ECVR 1994-1995, Bénin.

¹⁸ Pour plus de détails sur le comportement du secteur d'import-substitution après une dévaluation, voir Jacquemot et Assidon (1988).

$$TCR = \frac{TCN \cdot P^*}{P} \quad (2)$$

principaux partenaires du Bénin¹⁹, le coefficient de pondération étant leur part dans les exportations du Bénin.

L'évolution de l'IED durant une période de trois ans suffit pour se prononcer sur l'effet compétitivité-prix de la dévaluation. En effet, Edwards (1989), en étudiant 39 cas de dévaluation, estime que si l'IED demeure au-dessus de 30 après trois ans, alors la dévaluation aura été un succès sur le plan de la compétitivité extérieure.

Le tableau 2 montre l'évolution de l'IED dans le cas du Bénin. En un an, près de 37 % de la dévaluation nominale fut érodée par l'inflation interne²⁰. La dégradation de l'IED ne s'est guère poursuivie en 1995, puisque l'inflation interne a été maîtrisée. L'IED est demeuré très stable au cours du premier semestre de 1996. Si la tendance se maintient, à la fin de l'année 1996, soit trois ans après le changement de parité, l'IED restera largement supérieur à 30. Notons que cette bonne tenue de l'IED tient en partie au fait que le taux d'inflation n'est pas toujours négligeable dans les principaux pays partenaires du Bénin. Par exemple, le Nigéria, qui représente 14 % des exportations du Bénin en 1994, a connu un taux d'inflation de 77 % la même année.

Dans l'ensemble, la dévaluation s'est traduite par une certaine dépréciation du taux de change réel, restaurant ainsi la compétitivité internationale du Bénin. Cela a-t-il suffi à redresser la balance commerciale?

¹⁹ Le tableau 1 donne la liste des dix principaux partenaires du Bénin ainsi que leurs taux d'inflation en 1994 et leur part dans les exportations du Bénin.

²⁰ Voir Conte (1995) pour l'évolution de l'IED dans les autres pays africains de la zone franc. Mais les résultats de l'auteur doivent être interprétés avec une extrême prudence, puisqu'il assimile l'inflation extérieure à celle de la France où règne une certaine stabilité des prix. Il nous semble plus indiqué de prendre en compte l'évolution des prix des principaux partenaires. Dans la présente étude nous avons tenu compte des dix principaux partenaires du Bénin.

4. LE COMMERCE EXTÉRIEUR

La restructuration des prix relatifs induite par la dévaluation devrait en principe aider à la résorption du déficit commercial en relançant les exportations et en réduisant les importations. Les deux déterminants de ce mécanisme de retour à l'équilibre sont les élasticités de la demande nationale d'importation et de la demande étrangère d'exportation. Ainsi, le « Théorème des élasticités critiques », formulé par Marshall et Lerner, énonce que le changement de parité améliore la balance commerciale en monnaie locale que si la somme des élasticités des demandes d'importation et d'exportation est supérieure à 1. La plupart des études²¹ montrent que les volumes d'exportations et d'importations sont très inélastiques. On ne peut donc espérer une amélioration du solde commercial que sous l'effet-revenu.

Après la dévaluation du FCFA, le déficit commercial du Bénin s'est renforcé de 35 % en 1994 et ce, malgré une croissance des exportations plus forte que celle des importations (76 % contre 48 %). Cette dégradation de la balance commerciale est imputable au fait que l'effet-prix du changement de parité, maximal en 1994, n'a pu être compensé par la modification des quantités échangées. Le volume des importations n'a accusé qu'une légère baisse de 14 %, tandis que les quantités exportées ont crû de 45 %. L'expansion du volume d'exportation a porté, entre autres, sur les produits alimentaires (26 %) et les produits manufacturés²² (30 %); ces deux postes représentent à eux seuls 93 % du total des exportations. On ne peut imputer à la seule modification du taux de change l'évolution des volumes échangés en 1994, car les effets-quantités d'une dévaluation sont plus ou moins longs à intervenir.

En 1995, le déficit du commerce extérieur a persisté et s'est creusé de 54 %, passant de 148,6 milliards de FCFA à 229,3 milliards d'une année à l'autre. Cette aggravation du déficit s'explique par le recul des exportations en valeur (-10 %) et la

²¹ Voir, par exemple, Assidon et Jacquemot (1998).

²² Ce poste comprend le coton fibre et l'huile de palme qui sont les deux principaux produits d'exportation du Bénin.

vigoureuse croissance des importations (+30 %). Deux ans après le choc monétaire, les effets-quantités sont encore loin de ceux escomptés. En effet, alors que le volume des exportations a chuté de 23 %, celui des importations s'est accru de 21 %.

Le tableau 5 rapporte les taux de croissance des quantités échangées par catégorie de produits. Du côté des importations, la plupart des biens importés ont connu de fortes augmentations de volume en 1995 : produits chimiques (212 %), produits manufacturés (144 %), machines et matériel de transport (33 %), boissons et tabac (22 %). La solide progression de ces quatre postes, représentant environ 68 % des importations, s'explique par la conjonction de deux facteurs. D'abord, l'afflux de l'aide extérieure qui a accompagné la dévaluation et le rapatriement des capitaux qui avaient fui le pays ont favorisé une relance de l'activité économique. Celle-ci a créé une nouvelle demande d'importations en intrants et biens d'équipement. Ensuite, la demande interne du Nigéria a dû exercer, comme c'est souvent le cas, une pression à la hausse sur les importations béninoises. On estime que « le secteur informel réexporte environ 70 % du volume des importations vers les pays voisins, notamment le Nigéria »²³. Ces courants d'échanges parallèles n'apparaissent pas dans les statistiques officielles.

L'évolution des importations d'énergies et de produits alimentaires mérite qu'on s'y attarde. Le poste « Énergies » représente une part très insignifiante des importations, 0,1 % en 1993. Les importations officielles d'énergies ne traduisent pas du tout la forte dépendance énergétique du Bénin. Les besoins énergétiques de ce dernier sont presque entièrement satisfaits par le florissant commerce informel avec le Nigéria. En 1994, la pénurie du pétrole au Nigéria a fait grimper les importations officielles de 449 %, tandis que le rétablissement progressif de la situation dans ce même pays les a fait chuter de 87 % en 1995. Quant à la baisse du volume des importations alimentaires (-28 %), elle est imputable, d'une part, au comportement de substitution des ménages et, d'autre part, à l'état de la conjoncture au Nigéria. Selon la FAO (1995), 43 % des produits alimentaires importés sont réexportés vers le Nigéria.

²³ *Marchés Tropicaux*, no 2560 du 21 décembre 1994.

Comme en témoignent les données de 1995, la dévaluation n'a pas non plus réussi à stimuler les exportations. En dehors des produits manufacturés qui ont presque stagné en 1995 (-0,4 %), tous les autres postes enregistrent des baisses sensibles de volume : machines et matériel de transport (-56 %), produits chimiques (-41 %), boissons et tabac (-22 %), produits alimentaires (-19 %). Deux raisons expliquent cette tendance des exportations. Premièrement, pour les deux principaux produits d'exportation, le coton fibre et l'huile de palme, leurs demandes dépendent essentiellement de la conjoncture économique dans les pays importateurs. Deuxièmement, étant donné la lenteur de l'ajustement de l'offre interne, les exportations se trouvent pénalisées par la nouvelle demande locale découlant, d'une part, de la substitution des produits locaux aux biens importés et, d'autre part, de l'afflux des capitaux extérieurs.

La dévaluation a modifié quelque peu la structure du commerce extérieur par groupe de produits. Du côté des exportations, le poids des produits alimentaires est passé de 17 % en 1993 à 12,8 % en 1995. Ce recul a profité aux biens manufacturés, 76,1 % en 1993 contre 82 % en 1995. En ce qui concerne les importations, le poids des produits chimiques passe de 7,9 % à 17,2 %; en revanche, on note une chute significative de la part des produits alimentaires, 37,6 % en 1993 contre 26 % en 1995.

Somme toute, deux ans après la modification du taux de change, force est de constater que la balance commerciale se retrouve toujours dans la partie descendante de la courbe en J et ce, non seulement à cause de la dynamique habituelle (effets-quantités précédés d'effets-prix), mais surtout du fait des effets-quantités contraires à ceux auxquels on s'attend après une dévaluation. Ces résultats amènent à s'interroger sur l'impact de la dévaluation sur la production agricole qui constitue l'essentiel des exportations.

5. LA PRODUCTION AGRICOLE

La relance de la production agricole figure en bonne place dans les objectifs poursuivis par l'ajustement monétaire. Car, outre ses effets d'entraînement sur le reste de l'économie, l'agriculture contribue le mieux au PIB (37 %) et domine à plus de 90 %

les exportations. Elle représente le secteur le plus dynamique, enregistrant un taux annuel de croissance de 8,6 % ces cinq dernières années²⁴.

Les études menées en 1994-1995 par le PNUD²⁵ montrent que la dévaluation a eu un certain impact sur l'agriculture. Dans 43 % des citations, les ménages ruraux ont estimé que la dévaluation a amélioré la rentabilité des cultures vivrières, mais la production n'a augmenté que dans 29 % des citations; quant aux cultures de rente, leur rentabilité se trouve améliorée dans 52 % des cas et la production s'est accrue dans environ 45 % des cas.

Parmi les cultures de rente, le coton occupe une place de choix. En effet, avec 3 % du marché mondial, le Bénin est le premier producteur de coton de l'Afrique de l'Ouest. Ce produit représente la première source de devises du pays avec 77 % de la valeur totale des exportations²⁶. La campagne cotonnière 1993-1994 a atteint une production record d'environ 277 000 tonnes. On prévoit un nouveau sommet de production (350 000 tonnes) pour 1995-1996. Puisque le coton a, sur le plan agronomique, un temps de réponse rapide, sa production a dû bien réagir à l'augmentation du prix d'achat (73 %) induite par la dévaluation. Par le passé, la bonne réaction de l'offre au prix avait entraîné, en quatre ans, le doublement des surfaces de culture.

Par ailleurs, la production du coton ayant un contenu en intrants importés se situant entre 20 et 25 %, on pourrait craindre que le renchérissement des importations refroidisse l'ardeur des producteurs. Tel n'a pas été le cas. Bien que le prix de l'engrais soit multiplié par deux, leurs importations ont presque doublé en volume, passant de 34 000 tonnes en 1993 à 62 000 tonnes en 1995.

Contrairement à l'offre du coton, celles des autres produits agricoles n'ont pas bien réagi à l'amélioration des incitations par le prix. Les raisons de cette situation résident dans des facteurs autres que les prix. Comme le souligne Chhibber (1988, p. 47) : « *Dans de nombreux pays à faible revenu, la croissance de l'offre de produits agricoles*

²⁴ Durant la même période, le taux de croissance du PIB se situait légèrement au-dessus de 3 %.

²⁵ PNUD-MDRAC, ECVR 1994-1995, Bénin.

²⁶ La deuxième source de devises est l'huile de palme, avec 0,4% des recettes d'exportation.

est entravée par la précarité des routes et des transports, par l'inefficacité des services de recherche et de vulgarisation peu dynamiques, par l'insuffisance de l'approvisionnement en eau et en électricité et enfin, par la mauvaise qualité des services éducatifs et de santé ».

Au Bénin, une multitude de zones agricoles demeurent enclavées. Pour faciliter les communications, il faudra réhabiliter plus de 9 000 km de voies de desserte rurales²⁷. La plupart des zones rurales souffrent d'une insuffisance d'infrastructures de base. Les enquêtes conduites par la FAO (1995) ont révélé que, dans le contexte post-dévaluation, les préoccupations des producteurs agricoles tiennent surtout à l'organisation de la distribution des produits sur les marchés et à l'amélioration des procédés de transformation. La récente table ronde sur le développement du secteur agricole au Bénin propose des actions à entreprendre pour éliminer à terme ces contraintes. A l'issue de cette table ronde, un plan d'un coût global de 110,5 milliards FCFA a été adopté, qui vise entre autres l'appui aux institutions du secteur rural et la construction d'infrastructures rurales.

La dévaluation du FCFA a créé un intérêt pour des filières agricoles autres que les produits traditionnels. On a pu identifier une vingtaine de filières dont la compétitivité se trouve nettement améliorée. Ainsi, dans quelques années, le changement de parité aura eu un impact significatif sur la diversification de l'agriculture béninoise.

6. CONCLUSION

L'ajustement réel comme solution à la crise économique et financière a rapidement atteint ses limites au Bénin, d'où l'inévitable recours à l'ajustement monétaire. La dévaluation du FCFA intervenue le 11 janvier 1994 visait trois objectifs principaux : la restauration de la compétitivité externe de l'économie béninoise, le redressement de la balance commerciale et la relance de la production agricole.

²⁷ *Marchés Tropicaux*, no 2611 du 24 novembre 1995.

Pour que la dévaluation nominale se traduise en une dépréciation réelle, il a fallu mettre en oeuvre des mesures de stabilisation anti-inflationnistes. Le taux d'inflation est passé de 54,3 % en 1994 à 2,35 % en 1995.

L'inflation est restée très modérée au cours du premier semestre de 1996 et les anticipations inflationnistes ont nettement reculé. En maîtrisant l'inflation, le Bénin a pu tirer parti de la dévaluation, puisque sa compétitivité externe a été relancée. Comme le montre l'évolution de l'IED, seulement 40 % de la dépréciation réelle ont été annihilés en deux ans et demi.

En dépit des gains en termes de compétitivité-prix, le déficit commercial a persisté. Il a plus que doublé en deux ans. Cette évolution inquiétante du solde commercial tient surtout aux effets-quantités qui étaient loin de ceux escomptés.

La correction du taux de change n'a eu, jusqu'à présent, que de faibles répercussions sur l'ensemble de la production agricole. Hormis le coton, l'offre des autres produits agricoles n'a pas bien réagi aux restructurations des prix relatifs. Cette absence de réponse de l'offre est imputable à certains goulets d'étranglement (manque d'infrastructures et de services collectifs, problèmes d'organisation, etc.).

Au total, les résultats de la dévaluation du FCFA semblent très mitigés. Il est à espérer qu'à long terme les effets attendus sur la diversification de la production agricole se manifestent pleinement.

BIBLIOGRAPHIE

- Cellule Macroéconomique (1992), *Rapport sur l'état de l'économie béninoise*, Présidence de la République, Cotonou.
- Chhibber, A. (1988), « Croissance de la production agricole : incidence des prix et des autres facteurs », *Finances et Développement*, juin, 44-47.
- Cogneau, D., J. Herrera et F. Roubaud (1996), « La dévaluation du franc CFA au Cameroun : bilan et perspectives », *Économies et Sociétés* 1, 169-203.
- Conte, B. (1995), « Éléments d'analyse de l'efficacité de la dévaluation du franc CFA », DT/7/1995, Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- Edwards, S. (1989), *Real Exchange, Devaluation and Adjustment*, MIT Press, Cambridge.
- FAO (1995), *Analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la production agricole et la sécurité alimentaire et propositions d'action*, FAO, Cotonou.
- Gwénola, D. (1994), *La dévaluation du FCFA dans les pays africains de la zone franc*, DIAL, Paris.
- INSAE (1994), *Comptes nationaux du Bénin*, INSAE, Cotonou.
- INSAE (1996), *Statistiques sur les prix, 1993-1996*, INSAE, Cotonou.
- INSAE (1995), *Statistiques sur le commerce extérieur, 1993-1995*, INSAE, Cotonou.
- Jacquemot, P. et E. Assidon (1988), *Politiques de changes et ajustement en Afrique*, ministère de la Coopération et du Développement, Paris.
- Leenhardt, B. (1994), « La hausse des prix en zone franc, quatre mois après la dévaluation », mimeo, Paris.
- Marchés Tropicaux* (1994), no 2514, 24 janvier.
- Marchés Tropicaux* (1994), no 2560, 21 décembre.
- Marchés Tropicaux* (1995), no 2611, 24 novembre.
- PNUD (1995), *Études sur les conditions de vie des ménages ruraux, 1994-1995*, PNUD, Cotonou.
- World Bank (1996), *Price Prospects for Major Commodities*, World Bank, Washington, D.C.
- World Bank (1996), *World Debt Tables, Volume 2, Country Tables*, World Bank, Washington, D.C.

TABLEAU 1
PRINCIPAUX PARTENAIRES COMMERCIAUX DU BÉNIN :
PART DANS LES EXPORTATIONS ET TAUX D'INFLATION

PAYS	PART DANS L'EXPORTATION	TAUX D'INFLATION
1. PORTUGAL	20 %	4 %
2. MAROC	17 %	6 %
3. NIGÉRIA	14 %	77 %
4. FRANCE	13 %	1 %
5. ITALIE	8 %	4 %
6. INDONÉSIE	8 %	9 %
7. ESPAGNE	7 %	4 %
8. THAÏLANDE	6 %	6 %
9. INDE	4 %	9 %
10. AFRIQUE DU SUD	3 %	10 %

TABLEAU 2
INDICE D'EFFECTIVITÉ DE LA DÉVALUATION (IED) DÉCEMBRE 1993 :
BASE 100

	1994	1995	1996
JANVIER	83,6	59,1	58,8
FÉVRIER	77,8	61,1	64,5
MARS	73,0	60,4	64,5
AVRIL	68,4	60,0	61,1
MAI	70,7	58,0	61,6
JUIN	73,1	62,6	61,1
JUILLET	72,7	62,8	59,6
AOÛT	76,1	61,4	
SEPTEMBRE	70,9	62,0	
OCTOBRE	69,5	59,4	
NOVEMBRE	67,6	62,3	
DÉCEMBRE	63,1	62,6	

TABLEAU 3
STRUCTURE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
	1993	1995	1993	1995
1. ÉNERGIES	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,3 %
2. PRODUITS ALIMENTAIRES	17,0 %	12,8 %	37,6 %	26,0 %
3. BOISSONS ET TABACS	1,9 %	1,8 %	3,4 %	2,5 %
4. PRODUITS CHIMIQUES	0,6 %	0,2 %	7,9 %	17,2 %
5. MACHINES ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	2,3 %	1,3 %	17,0 %	19,5 %
6. PRODUITS MANUFACTURÉS	76,1 %	82,0 %	29,5 %	28,2 %
7. AUTRES	2,1 %	1,9 %	4,5 %	6,3 %
ENSEMBLE	100 %	100 %	100 %	100 %

TABLEAU 4
CROISSANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN VALEUR

TAUX DE CROISSANCE	1994-1993	1995-1994
· EXPORTATIONS	76 %	-10 %
- ÉNERGIES	0 %	0 %
- PRODUITS ALIMENTAIRES	84 %	-36 %
- BOISSONS ET TABACS	131 %	-36 %
- PRODUITS CHIMIQUES	63 %	-68 %
- MACHINES ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	152 %	-65 %
- PRODUITS MANUFACTURÉS	54 %	-11 %
· IMPORTATIONS	48 %	30 %
- ÉNERGIES	160 %	138 %
- PRODUITS ALIMENTAIRES	49 %	-11 %
- BOISSONS ET TABACS	17 %	17 %
- PRODUITS CHIMIQUES	86 %	123 %
- MACHINES ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	61 %	37 %
- PRODUITS MANUFACTURÉS	31 %	40 %
· DÉFICIT COMMERCIAL	35 %	54 %

TABLEAU 5
CROISSANCE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN VOLUME

TAUX DE CROISSANCE	1994-1993	1995-1994
· EXPORTATIONS	45 %	-23 %
- ÉNERGIES	0 %	0 %
- PRODUITS ALIMENTAIRES	26 %	-19 %
- BOISSONS ET TABACS	20 %	-22 %
- PRODUITS CHIMIQUES	-25 %	-41 %
- MACHINES ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	23 %	-56 %
- PRODUITS MANUFACTURÉS	30 %	-0,4 %
· IMPORTATIONS	-14 %	21 %
- ÉNERGIES	449 %	-87 %
- PRODUITS ALIMENTAIRES	-22 %	-28 %
- BOISSONS ET TABACS	-28 %	22 %
- PRODUITS CHIMIQUES	45 %	212 %
- MACHINES ET MATÉRIEL DE TRANSPORT	-17 %	33 %
- PRODUITS MANUFACTURÉS	3 %	144 %